

**Maltraitements et négligences envers les personnes âgées**  
**Françoise BUSBY, coordinatrice d'ALMA France**

Exclusion et maltraitance vont ensemble, parce que l'exclusion familiale et sociale constitue un des plus importants facteurs de risque de maltraitance et que la maltraitance entraîne à son tour l'exclusion. C'est ce qui apparaît des résultats du réseau d'écoute ALMA, créé en 1995. Aujourd'hui, 17 centres d'écoute ALMA sont ouverts en France, un en Belgique, un en Italie.

La maltraitance envers les personnes âgées est encore un sujet tabou. Les personnes âgées ne se plaignent pas ; il est donc difficile de détecter les problèmes tant à domicile qu'en institution. Diverses formes de maltraitements et de négligences ont été repérées par ALMA au cours des quatre dernières années : maltraitements financiers (25,5%), maltraitements psychologiques (25,5%), maltraitements physiques (14%), maltraitements médicamenteux (4,5%), négligences (15,5%) et d'autres encore (15%).

Les maltraitements sont des actes ou des omissions répétés, volontaires ou involontaires. Aux questions : « où et quand commence la maltraitance, qui en est à l'origine ? » il est souvent difficile de répondre. Cependant, des situations sont intolérables et inacceptables. Public et professionnels doivent être informés des dérives possibles.

Dépendances physique et psychique, alcoolisme, isolement géographique, social, chômage, difficultés financières sont autant de facteurs de risque évidents de maltraitements et de négligences. D'autres facteurs, plus difficilement repérables auprès des familles et des professionnels, sont dus à un manque de communication, à l'épuisement physique, psychologique des aidants, à une demande d'aide trop tardive.

Que pouvons-nous faire pour éviter ces situations pénibles pour tous ? quelques réponses :

- prendre conscience de l'existence des maltraitements et des négligences et l'accepter comme une réalité
- apprendre à anticiper les problèmes (héritage, donations, choix d'un autre milieu de vie, acceptation des soins, etc.),
- s'informer auprès des organismes médicaux et sociaux sur les moyens efficaces disponibles, afin de maintenir une qualité de vie harmonieuse tant pour les personnes âgées et leurs familles que pour les professionnels prodiguant aide et soins,
- s'informer sur les aides apportées par les services sociaux et médicaux et dédramatiser l'aide,
- appeler ALMA !

Prévenir la maltraitance envers les personnes âgées, c'est d'abord soulever le voile du silence, s'informer, informer, dénoncer sans tomber dans le piège de la délation. Il apparaît nécessaire aussi de changer le regard de la société sur la vieillesse et de combattre un fatalisme destructeur.

L'association ALMA a quatre objectifs principaux :

1. proposer une véritable écoute personnalisée, aux retraités, aux familles, aux professionnels,

Assises Nationales du Maintien à Domicile 14 – 17 juin 2000  
La maltraitance :comprendre pour agir

2. développer le réseau d'écoute de la maltraitance envers les personnes âgées en France -  
ouverture en 2000 : les départements du Tarn, du Gard, du Rhône, du Finistère, de la Meurthe et  
Moselle, de la Moselle, de la Seine et Marne, de la Vienne ...)
3. proposer des conférences et des ateliers de formation aux professionnels,
4. encourager la recherche.